



GROUPES AU COLLÈGE : ENCORE TEMPS D'AGIR

► Communiqué de presse

Le **SNALC** a pris connaissance du Vademecum *Mettre en place les groupes de besoins*¹, publié par le Ministère.

Pour rester euphémique, le **SNALC** se contentera de dire que rien ne va.

Les propositions d'organisations, les exemples d'emplois du temps et les pratiques pédagogiques imposées à mots à peine couverts montrent que les professeurs vont être mis en souffrance et vont voir leur liberté pédagogique grandement attaquée pendant que, dans le même temps, les chefs d'établissement vont s'arracher les cheveux avec les services, et que le gain pour les élèves sera absolument nul.

Le Ministère avoue même dans ce Vademecum que la mise en place des groupes peut nécessiter de « limiter le cumul d'options ».

Lors des audiences avec la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO), il avait été dit que la marge établissement ne serait pas utilisée pour mettre en place les groupes et que les options ne seraient pas impactées.

Pour le **SNALC**, le Ministère a menti et met aujourd'hui en place une réforme qui nuira à tous les personnels et n'apportera rien aux élèves.

Le **SNALC** invite donc les chefs d'établissement et les professeurs à suivre les préconisations qu'il a regroupées dans son document *Pour que les groupes aient la classe*² publié le 9 avril dernier, et se réjouit de voir que d'autres syndicats rejoignent désormais sa volonté de passer par les conseils d'administration pour combattre cette réforme ratée.

Paris, le 17 mai 2024

Contacts :

Sébastien VIEILLE, secrétaire national du SNALC chargé de la pédagogie, pedagogie@snalc.fr

Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, jr.girard@snalc.fr

¹ <https://eduscol.education.fr/document/58272/download?attachment> ou <https://eduscol.education.fr/4014/les-groupes-en-francais-et-en-mathematiques-en-6e-et-en-5e>

² <https://snalc.fr/pour-que-les-groupes-aient-la-classe/>